



Balade artistique mézoise

Exposition collective

du mercredi 14 aout au dimanche 25 aout 2024

Carré d'art Louis Jeanjean Château de Girard / MEZE



***Ouverture au public du mardi au dimanche de 16h à 19h,
le jeudi et dimanche matin de 10h à 13h (fermeture le lundi)- Entrée libre***

A l'occasion de la fête de Mèze, la Ville invite comme chaque année au Chai de Girard des artistes qui présentent au moins deux points communs, du talent, chacun dans son style d'expression et un lieu de vie qui les inspire, Mèze.

Ce salon est ouvert à tout artiste **amateur**, peintre ou sculpteur présentant des œuvres originales et résidant sur Mèze.

Chaque artiste pourra exposer entre 4 et 6 œuvres en fonction du format.
Il n'y a pas de frais d'inscription.

Bulletin d'inscription à remplir et à nous retourner **avant le 8 juillet 2024** accompagné de quelques photos d'œuvres disponibles (en format informatique jpg haute définition), d'un cv ou biographie et d'un résumé de la démarche artistique.

Renseignements et inscriptions :

Direction des Affaires Culturelles

Mairie annexe Château de Girard

Hôtel de ville

Place Aristide Briand

34140 Mèze

Tél : 04.99.04.02.06

ou par mail à : s.audouard@ville-meze.fr



BULLETIN D'INSCRIPTION

A retourner impérativement **avant le 8 juillet** 2024

Balade artistique mézoise

Exposition du mercredi 14 août au dimanche 25 août 2024

Carré d'art Louis Jeanjean Château de Girard / MEZE

NOM :

PRENOM :

ADRESSE :

TELEPHONE :

COURRIEL :

Titre de l'œuvre	Technique	Format	Prix ou valeur d'assurance
1			
2			
3			
4			
5			
6			

Bulletin d'inscription à remplir et à nous retourner accompagné des photos des œuvres présentées (en format informatique jpg haute définition), d'un cv ou biographie et d'un résumé de votre démarche artistique.

Un tour de garde est demandé à chaque exposant selon ses disponibilités :

Préférence de date entre le 14 et le 25 aout :

Date ou vous n'êtes pas du tout disponible :

Les œuvres exposées devront être signées, encadrées, prêtes à l'accrochage (fiable et solide). Dans le cas contraire, les œuvres pourront être refusées.

Chaque exposant prête ses œuvres à ses risques et périls et renonce à tout recours contre la Ville, à charge pour lui s'il le désire, de contracter une assurance.

Nous demandons aux habitués de ne pas représenter la ou les mêmes œuvres que les années précédentes, afin d'offrir une vision de nouveauté permanente !

Le service culturel se réserve le droit de refuser les œuvres qu'il jugerait trop vulgaire ou insultante.

Renseignements et inscriptions :

Direction des Affaires Culturelles/ Mairie annexe Château de Girard

34140 Mèze

Tél : 04.99.04.02.06 ou par mail à : s.audouard@ville-meze.fr